



Aide pédagogique individuel

N° de concours : 2526-PT-015 | N° de poste : 814-204-09

Service: Organisation scolaire

Statut : Personne professionnelle temporaire remplaçante à temps complet

Supérieure immédiate : Sophie Poirier

Titulaire : Myriam Guay

Période : Dès le 20 avril 2026* ;

Salaire : Salaire entre 55 812 \$ et 95 643 \$ par année ;

Horaire : Lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 ;

Lieu de travail : 3800, rue Sherbrooke Est, Montréal.

***jusqu'au retour de la titulaire ou jusqu'à ce que nous mettions fin à ce remplacement**

Fonctions

Nature du travail

Les emplois d'aide pédagogique individuel comportent plus spécifiquement des fonctions de conseil, d'assistance, d'animation et d'information auprès des étudiantes et étudiants, relativement à leur cheminement scolaire. Ils comportent également des fonctions de conseil auprès du personnel enseignant et du personnel cadre, relativement aux programmes d'enseignement et au cheminement scolaire des étudiantes et étudiants.

Principales tâches et activités

Participer aux processus d'admission des étudiants et rendre le verdict d'admission :

- Participer aux diverses activités de promotion et d'accueil du collège.
- Analyser les demandes d'admission des diverses clientèles
- Rendre le verdict d'admission.
- Analyser et reconnaître les compétences scolaires déjà acquises
- Proposer un cheminement scolaire en conséquence.
- Rencontrer au besoin les clientèles particulières en vue de l'inscription.

Agir à titre de personne ressource auprès des étudiants et du personnel du collège en ce qui a trait au suivi pédagogique et à la réussite scolaire des étudiants :

- Rencontrer et évaluer les besoins des étudiants dans le cadre de leur cheminement scolaire
- Assister et conseiller les étudiants qui vivent des difficultés en lien avec leur réussite scolaire.
- Référer les étudiants aux services appropriés en fonction de leurs difficultés.
- Assister et conseiller les enseignants pour favoriser la réussite de certains étudiants présentant des problématiques particulières.
- Informer et conseiller les étudiants dans le choix de leur programme ou de leurs cours.
- Conseiller les étudiants en ce qui a trait aux différents programmes universitaires ou autres en lien avec leur cheminement scolaire.
- Participer, au besoin, à différents comités, notamment aux comités de programme, au comité de la réussite et au comité d'appel.

Appliquer les processus liés au cheminement scolaire en fonction des besoins et situations particulières des étudiants :

- Analyser, planifier et proposer à chaque session un cheminement scolaire adapté aux besoins particuliers de chaque étudiant.
- Analyser la situation de chaque étudiant touché par le règlement et les politiques du Collège sur le cheminement scolaire et le Règlement sur les études collégiales et proposer des moyens pour améliorer leur réussite scolaire.
- Examiner les demandes de mentions au bulletin (dispense, substitution, équivalence ou incomplet) et y répondre dans le cadre des politiques et procédures.

Accomplir au besoin toutes autres tâches connexes.

Qualifications requises

Scolarité

Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en sciences de l'éducation, en orientation, en information scolaire et professionnelle, en psychologie ou dans une discipline connexe ou toute autre combinaison jugée équivalente par l'autorité compétente.

Exigences

- Avoir une expérience professionnelle d'au moins trois ans en relation d'aide;
- Avoir une bonne connaissance des programmes collégiaux;
- Connaître le système pédagogique Clara;
- Maîtriser la langue française à l'oral et à l'écrit. La personne doit réussir le test écrit.

Atouts

- Avoir l'expérience de travail dans un emploi d'aide pédagogique individuel;
- Connaître la suite Microsoft Office.

Le Collège de Maisonneuve souscrit à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics pour les personnes visées, soit les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

Seuls les candidats retenus, lors de la présélection, reçoivent un appel afin d'être convoqués au(x) test(s) de sélection et à l'entrevue.

COMMENT POSTULER?

Les personnes intéressées doivent postuler sur l'affichage numéro **2526-PT-015** avant 16 h 30, le **19 mars 2026**, à <https://www.cmaisonneuve.qc.ca/emploi/offres-emploi/>.

À PROPOS DU COLLÈGE DE MAISONNEUVE

Le Collège de Maisonneuve est un établissement d'enseignement supérieur reconnu pour la qualité de ses programmes et centré sur la réussite éducative de ses 7 000 étudiants, jeunes et adultes. Bien campé dans son quartier, le Collège de Maisonneuve se veut accueillant et sans frontière pour que l'on s'y sente comme chez soi. Une vie interculturelle active contribue au dynamisme de Maisonneuve et enrichit la communauté.

En considérant ses trois centres collégiaux de transfert de technologie, le Collège figure parmi les acteurs influents en matière de recherche, d'innovations sociales, scientifiques et technologiques, contribuant à l'essor des organisations d'ici et d'ailleurs.

LE COLLÈGE DE MAISONNEUVE, C'EST COMME CHEZ SOI AVEC...

DES CONDITIONS GAGNANTES POUR S'ÉPANOUIR :

- Facile d'accès en transport en commun
- Possibilité de télétravail
- Politique de conciliation travail-famille
- Horaire de 35 heures par semaine ou moins
- 20 jours de vacances annuelles et 13 jours fériés (Jusqu'à 2 mois de vacances pour les enseignants)
- Banque de congés maladie et sociaux
- Régime de retraite (RREGOP)
- Assurances collectives
- Remboursement du perfectionnement et des frais de scolarité
- Programme d'aide aux employés
- CPE La Vermouilleuse (priorité aux employés)
- Rabais de 30 % pour l'inscription d'une activité physique
- Tarifs préférentiels (Appel, Rogers, Énergie Cardio, etc.)

UNE VOLONTÉ D'ÉQUITÉ, DE DIVERSITÉ ET D'INCLUSION

Le Collège est signataire de la charte Dimensions et souscrit à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics.

200 000 PI² POUR SE DÉGOURDIR :

- Jardin intérieur
- Bibliothèque
- Cafétéria
- Gymnase
- Salle de musculation
- Piscine
- Librairie
- Clinique de santé en hygiène dentaire et en soins infirmiers

DES ACTIVITÉS GRATUITES POUR ÉCHANGER ET SE DIVERTIR :

- Conférences
- Expositions
- Spectacles
- Activités sociales et de reconnaissance

8 000 PERSONNES POUR SE SOUTENIR :

- 1 000 employés
- 7 000 étudiants
- + de 10 services administratifs
- + de 20 départements d'études

